

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENTE : Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-02
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Seine-Maritime Numérique,

Vu le Règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-02 de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité, acte la présentation du rapport d'activité 2017

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL

Affiché le : **12 AVR. 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENCE : MADAME LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-03.1

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le compte rendu par Monsieur le Payeur départemental de ses recettes et dépenses pour l'exercice 2017,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-03.1 de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- déclare que les comptes de gestion dressés par le Payeur départemental n'appellent ni observations ni réserves de sa part,
- d'admettre les opérations de l'exercice 2017 des comptes de gestion,
- approuve les comptes de gestion de l'exercice 2017, selon l'extrait ci-annexé.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL.

Affiché le : **12 AVR. 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-03-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

076090

P.DEP SEINE-MARITIME

40100 SYNDM SEINE-MARITIME.NUMERIQUE

ORIGINE DU DOCUMENT : frederic.hamel

Libellé du poste comptable : P.DEP SEINE-MARITIME

Date à considérer dans les messages de supervision

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

40100 - SYNDM SEINE-MARITIME.NUMERIQUE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	981,00	534 276,57	535 257,57
Titres de recettes émis (b)	327,00	350 161,42	350 488,42
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	327,00	350 161,42	350 488,42
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	981,00	534 276,57	535 257,57
Mandats émis (f)	0,00	304 501,07	304 501,07
Annulations de mandats (g)	0,00	0,02	0,02
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	304 501,05	304 501,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	327,00	45 660,37	45 987,37
(h - d) Déficit			

40100 - SYNDM SEINE-MARITIME-NUMERIQUE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	654,00	0,00	327,00	0,00	981,00
Fonctionnement	84 893,57	0,00	45 660,37	0,00	130 553,94
TOTAL I	85 547,57	0,00	45 987,37	0,00	131 534,94
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES					
Investissement	-1 689 633,05	0,00	3 577 430,49	0,00	1 887 797,44
Fonctionnement	6 888 804,93	1 689 633,05	4 221 779,07	0,00	9 420 950,95
Sous-Total	5 199 171,88	1 689 633,05	7 799 209,56	0,00	11 308 748,39
TOTAL III	5 199 171,88	1 689 633,05	7 799 209,56	0,00	11 308 748,39
TOTAL I + II + III	5 284 719,45	1 689 633,05	7 845 196,93	0,00	11 440 283,33

Suite au changement de plan de comptes au 01 janvier 2017 (passage de la M52 à la M14), les sommes constatées en 2016 au x comptes 6336 pour 1 199,30 € et 7788 pour 24,27 € ne sont pas reprises dans le compte de résultat, ce qui entraîne l'anomalie des contrôles d'édition du compte de gestion 2017 (anomalie applicative).

Page des signatures

40100 - SYNDM SEINE-MARITIME.NUMERIQ

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOURNICH Angie (1018768729-0), INSPECTEUR FINANCES PUBLIQUES

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYNDM SEINE-MARITIME.NUMERIQ pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GRESSER Pascal (1012952192-0), CHEF DE SERVICE COMPTABLE FIP 2E CATEGORIE

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



076090

P.DEP SEINE-MARITIME

40101 COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

ORIGINE DU DOCUMENT : frederic.hamel

Libellé du poste comptable : P.DEP SEINE-MARITIME

Date à considérer dans les messages de supervision

Filtre : Edition Provisoire : 0

Filtre : A Viser : 1

Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

40101 - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	149 835 033,05	9 878 420,59	159 713 453,64
Titres de recettes émis (b)	10 499 085,08	4 669 747,14	15 168 832,22
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	10 499 085,08	4 669 747,14	15 168 832,22
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	149 835 033,05	9 878 420,59	159 713 453,64
Mandats émis (f)	7 015 663,52	470 908,07	7 486 571,59
Annulations de mandats (g)	94 008,93	22 940,00	116 948,93
Dépenses nettes (h = f - g)	6 921 654,59	447 968,07	7 369 622,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 577 430,49	4 221 779,07	7 799 209,56
(h - d) Déficit			

40101 - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES					
Investissement	-1 689 633,05	0,00	3 577 430,49	0,00	1 887 797,44
Fonctionnement	6 888 804,93	1 689 633,05	4 221 779,07	0,00	9 420 950,95
Sous-Total	5 199 171,88	1 689 633,05	7 799 209,56	0,00	11 308 748,39
TOTAL III	5 199 171,88	1 689 633,05	7 799 209,56	0,00	11 308 748,39
TOTAL I + II + III	5 199 171,88	1 689 633,05	7 799 209,56	0,00	11 308 748,39

Page des signatures

40101 - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOURMICH Angie (1018768729-0), INSPECTEUR FINANCES PUBLIQUES

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GRESSER Pascal (1012952192-0), CHEF DE SERVICE COMPTABLE FIP 2E CATEGORIE

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DRFIP DE LA HTE-NORMANDIE ET SEINE MARITIME..., le 14/02/2018

A SEINE-MARITIME, le 16/02/2018



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENCE : MADAME LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-03.2

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2017

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M52 et M4,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-03.2 de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- élit Monsieur HAUGUEL Martial en tant que Président de séance,
- constate la stricte conformité des comptes administratifs avec les comptes de gestion du Payeur départemental,
- approuve les comptes administratifs de l'exercice 2017 du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique qui fait apparaître les résultats présentés en annexe 1.

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	11	5
Nombre de membres représentés	0	1
Nombre de suffrage par délégué	1	1.8

VOTES	
Nombre de voix « pour »	Unanimité
Nombre de voix « contre »	0
Absentions	0
Ne prend pas part au vote (la Présidente en exercice en 2016 quitte la séance)	1

La Présidente de Seine-Maritime Numérique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-03-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018



Virginie LUCOT-AVRIL

Affiché le : **12 AVR. 2018**

Rapport de Madame la Présidente n°2018-17-03.2

Objet : adoption des comptes administratifs de l'exercice 2017

Le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution du budget principal et du budget annexe. Il compare, à cette fin, les prévisions de dépenses et de recettes aux réalisations, c'est à dire aux dépenses mandatées et aux titres de recettes émis. Il décrit les réalisations d'investissement et de fonctionnement. Le compte administratif permet, en outre, de dégager les résultats de clôture.

En conséquence, un rapport spécifique proposera, à l'occasion de cette même séance, l'affectation des résultats 2017.

A/ BUDGET PRINCIPAL (nomenclature M 14)

Pour le budget principal de Seine-Maritime Numérique, le résultat d'exercice 2017 est excédentaire, et s'élève à 45 987.37 €.

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de clôture 2017 de la section de fonctionnement présente un excédent de 130 553.94 € incluant le résultat d'exécution de la section de fonctionnement pour l'exercice 2016 de 84 893.57 €.

	Voté au BP 2017 en €	Réalisé en €
Recettes	534 276.57	350 161.42
Dépenses	534 276.57	304 501.05

Les recettes de fonctionnement sont issues des participations des membres de Seine-Maritime Numérique (EPCI et Département à 50/50), soit 0.45€/habitant en zone T1 et 0.03 €/par habitant en zone T2 AMII.

Le budget principal de Seine-Maritime Numérique comprend également, en dépenses, le financement des services administratifs et moyens supports du syndicat mixte, principalement les charges d'administration générale, les moyens logistiques et les locaux mis à disposition à titre onéreux par le Département de Seine-Maritime, ainsi que les cotisations sociales et les adhésions à divers organismes professionnels (Centre de Gestion, AVICCA).

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde d'exécution de la section d'investissement pour l'exercice 2017 est de 981€ incluant le solde d'exécution excédentaire de l'année précédente de 654€.

	Voté au BP 2017 en €	Réalisé en €
Recettes	981	327
Dépenses	981	0

◆◆◆

B/ BUDGET ANNEXE (nomenclature M 4)

1/ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat de clôture 2017 de la section d'exploitation présente un excédent de 4 221 779.07 €.

	Voté au BP 2017 en €	Réalisé en €
Recettes	9 878 420.59	4 669 747.14
Dépenses	9 878 420.59	447 968.07

Les recettes de fonctionnement s'appuient sur les participations 2017 des membres du SMN à la réalisation du réseau de collecte, du programme de travaux de montée en débit et du programme de travaux de déploiement de la fibre.

Les principaux postes de dépenses intègrent la location d'infrastructures appartenant à des tiers, opérateurs de réseaux ou encore concessionnaires autoroutiers, susceptibles d'accueillir celles du Syndicat, ainsi que les services techniques du SMN, charges et cotisations sociales associées.

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

	Voté au BP 2017 en €	Réalisé en €
Recettes	149 835 033.05	10 499 085.08
Dépenses	149 832 033.05	6 921 654.59

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2017 concernent la réalisation des différents programmes d'investissements précités, chacun faisant l'objet d'une autorisation de programme pluriannuelle spécifique.

Le Syndicat dispose actuellement de 25 marchés d'études et de travaux en cours d'exécution. Les prévisions de recettes d'investissement proviennent d'un virement depuis la section de fonctionnement, afin que les participations des membres puissent abonder la réalisation des travaux et l'avance des subventions.

Le résultat de clôture 2017 de la section d'investissement est de 1 887 797.44 €, intégrant le résultat de clôture d'investissement 2017 de 3 577 430.49 € et un report du déficit cumulé de 1 689 633.05 €, couvert par l'excédent de la section d'exploitation ci-dessus présenté.

Ainsi, toutes sections confondues, le résultat de l'exercice du budget annexe 2017 s'élève à un montant de 7 799 209.56 €.

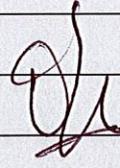
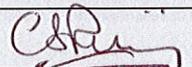
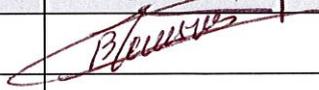
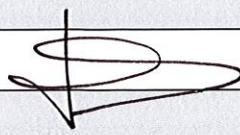
☆☆☆

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose de délibérer sur ces comptes administratif 2017 tel qu'ils sont présentés ci-dessus et en cas d'accord, d'approuver le dispositif de délibération ci-annexé.

Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique
Liste d'émargement du jeudi 22 mars 2018
Vote du Compte Administratif - Budget Principal

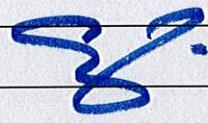
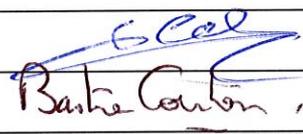
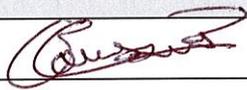
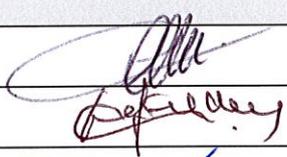
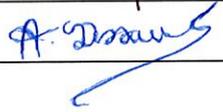
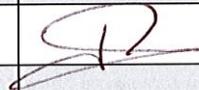
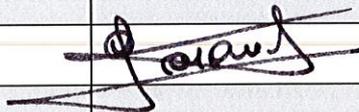
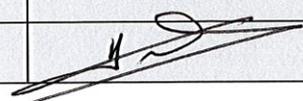
Titulaires
 Suppléants
 Associés

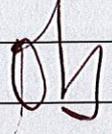
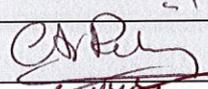
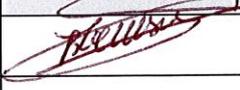
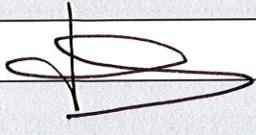
Nom	Prénom	Collectivité	Pouvoir à	Visa
ALLAIS	Sophie	Département		
BAZILLE	Alain	Département		
BEURAIN	Jean-Marie	Falaises du Talou		
BELLANGER	Bertrand	Département		
BENARD	Daniel	Bray-Eawy		
BERTRAND	Nicolas	Département		
CANU	Emile	Région d'Yvetot		
CHAUVENSY	Jean-Louis	Département		
CHAUVET	Patrick	Département		
COLIN	Gérard	Côte d'Albâtre		
CORITON	Bastien	Département		
CORNU	Pascal	CODAH		
COTTEREAU	Chantal	Département		
COURSAULT	Olivier	Fécamp Caux Littoral		
COUTEY	Guillaume	Département		
DE CINTRE	Christine	Département	B. COLITON	
DELAMARE	Patrice	Criquetot l'Esneval		
DELNOTT	François	Inter-Caux-Vexin		
DEPREAUX	Alain	Terroir de Caux		
DESSAUX	Annic	Caux Vallée de Seine		
DURANDE	Florence	Criquetot l'Esneval		
FAUVEL	Denis	Terroir de Caux		
FONTANIÉ	Guy	Campagne de Caux	JYRENAULT	
FOUCHÉ	Gérard	Côte d'Albâtre		
GARAND	Sylvain	Région d'Yvetot		
GRANDSIR	Bruno	Londinières		
HAUGUEL	Martial	Département		

JOLY	Sébastien	Quatre Rivières		
LE VERN	Marie	Département		
LECONTE	Olivier	Plateau de Caux-Doudeville-Yerville		
LEFEBVRE	Blandine	Département		
LEMONNIER	Luc	CODAH		
LORAND PASQUIER	Yvette	Département		
LUCOT-AVRIL	Virginie	Département		
MALET	Eric	Quatre Rivières		
MUNIN	Martial	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
OCTAU	Nicolas	Inter-Caux-Vexin		
OVIDE	Alain	MRN		
PECANAC	Patrice	Falaises du Talou		
RATS	Michel	Caux-Estuaire		
RENAULT	Jean-Yves	Campagne de Caux		
ROULY	Nicolas	Département		
ROUSSEAU	Jean-Nicolas	Plateau de Caux-Doudeville-Yerville		
ROUSSELIN	Romain	Bray-Eawy		
SANCHEZ	Frédéric	MRN		
SANSON	Didier	Caux-Estuaire		
SAUL	Régis	Caux Vallée de Seine		
SINEAU-PATRY	Cécile	Département		
TERNISIEN	Rémy	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
THIBAudeau RAINOT	Florence	Département		
TIERCE	François	Caux-Austreberthe		
TRASSY-PAILLOGUES	Alfred	Département		
VASSARD	Hervé	Londinières		
VASSET	Laurent	Fécamp Caux Littoral		
VERHALLE	Chantal	Caux-Austreberthe		
VIEUBLE	Nacéra	Département		
GRESSER	Pascal	Payeur Départemental		
DE WIT	Patrick	SDE		

Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique
Liste d'émargement du jeudi 22 mars 2018
Vote du Compte Administratif - Budget Annexe

	Titulaires
	Suppléants
	Associés

Nom	Prénom	Collectivité	Pouvoir à	Visa
ALLAIS	Sophie	Département		
BAZILLE	Alain	Département		
BEAURAIN	Jean-Marie	Falaises du Talou		
BELLANGER	Bertrand	Département		
BENARD	Daniel	Bray-Eawy		
BERTRAND	Nicolas	Département		
CANU	Emile	Région d'Yvetot		
CHAUVENSY	Jean-Louis	Département		
CHAUVET	Patrick	Département		
COLIN	Gérard	Côte d'Albâtre		
CORITON	Bastien	Département		
CORNU	Pascal	CODAH		
COTTEREAU	Chantal	Département		
COURSAULT	Olivier	Fécamp Caux Littoral		
COUHEY	Guillaume	Département		
DE CINTRE	Christine	Département	B. Coriton	
DELAMARE	Patrice	Criquetot l'Esneval		
DELNOTT	François	Inter-Caux-Vexin		
DEPREAUX	Alain	Terroir de Caux		
DESSAUX	Annic	Caux Vallée de Seine		
DURANDE	Florence	Criquetot l'Esneval		
FAUVEL	Denis	Terroir de Caux		
FONTANIÉ	Guy	Campagne de Caux	JUREVAULT	
FOUCHÉ	Gérard	Côte d'Albâtre		
GARAND	Sylvain	Région d'Yvetot		
GRANDSIR	Bruno	Londinières		
HAUGUEL	Martial	Département		

JOLY	Sébastien	Quatre Rivières		
LE VERN	Marie	Département		
LECONTE	Olivier	Plateau de Caux-Doudeville-Yerville		
LEFEBVRE	Blandine	Département		
LEMONNIER	Luc	CODAH		
LORAND PASQUIER	Yvette	Département		
LUCOT-AVRIL	Virginie	Département		
MALET	Eric	Quatre Rivières		
MUNIN	Martial	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
OCTAU	Nicolas	Inter-Caux-Vexin		
OVIDE	Alain	MRN		
PECANAC	Patrice	Falaises du Talou		
RATS	Michel	Caux-Estuaire		
RENAULT	Jean-Yves	Campagne de Caux		
ROULY	Nicolas	Département		
ROUSSEAU	Jean-Nicolas	Plateau de Caux-Doudeville-Yerville		
ROUSSELIN	Romain	Bray-Eawy		
SANCHEZ	Frédéric	MRN		
SANSON	Didier	Caux-Estuaire		
SAUL	Régis	Caux Vallée de Seine		
SINEAU-PATRY	Cécile	Département		
TERNISIEN	Rémy	Aumale-Blangy-sur-Bresle		
THIBAUDEAU RAINOT	Florence	Département		
TIERCE	François	Caux-Austreberthe		
TRASSY-PAILLOGUES	Alfred	Département		
VASSARD	Hervé	Londinières		
VASSET	Laurent	Fécamp Caux Littoral		
VERHALLE	Chantal	Caux-Austreberthe		
VIEUBLE	Nacéra	Département		
GRESSER	Pascal	Payeur Départemental		
DE WIT	Patrick	SDE		

EXERCICE 2017 - Compte Administratif voté le 22/03/2018

EXERCICE 2017	DEPENSES		RECETTES		RESULTAT (Réalizations)
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES :					
16 - Emprunts					
20 - Immobilisations incorporelles					
21 - Immobilisations corporelles	981,00	-			
23 - Immobilisations en cours					
Sous-total dépenses réelles d'investissement	981,00	-			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit exercice 2016)	-	-			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	981,00	-			
RECETTES :					
10 - Dotations, fonds divers et réserves (1068)					
16 - Emprunts et dettes assimilés					
Sous-total recettes réelles d'investissement			-	-	
021 - Virement de la section d'exploitation					
040 - Opération d'ordre entre les sections			327,00	327,00	
Sous-total recettes d'ordre d'investissement			327,00	327,00	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement excédent exercice 2016)			654,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			981,00	327,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT	981,00	-	981,00	327,00	327,00
<i>Excédent cumulé</i>					981,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
I - DEPENSES					
011 - Charges à caractère général	187 049,57	29 746,80			
012 - Charges du personnel	344 900,00	274 427,25			
65 - Autres charges de gestion courante	-				
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	-				
022 - Dépenses imprévues de la section d'exploitation	2 000,00	-			
Sous-total dépenses réelles de fonctionnement	533 949,57	304 174,05			
023 - Virement à la section d'investissement					
042 - Opération d'ordre de fonctionnement	327,00	327,00			
Sous-total dépenses d'ordre de fonctionnement	327,00	327,00			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	534 276,57	304 501,05			
II - RECETTES					
74 - Subventions			449 383,00	350 055,00	
77 - Produits exceptionnel				48,42	
013- Atténuation de charges				58,00	
Sous-total recettes réelles de fonctionnement			449 383,00	350 161,42	
002 - Résultat d'exploitation 2016 reporté			84 893,57		
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			534 276,57	350 161,42	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	534 276,57	304 501,05	534 276,57	350 161,42	45 660,37
<i>Excédent cumulé</i>					130 553,94
TOTAL DES 2 SECTIONS	535 257,57	304 501,05	535 257,57	350 488,42	45 987,37
					<i>Contrôle</i>
					45 987
					<i>Cumul</i>
					<i>Resultats cloture</i>
					131 534,94

**SMN-BUDGET PRINCIPAL-COMPTES ADMINISTRATIF 2017
DETAIL DES DEPENSES**

Libellé	Description	Total BP voté	Virement	Mandaté
Investissement		981,00		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	-		
20	Immobilisations incorporelles	-		
2051	-Concessions et droits similaires	-		
21	Immobilisations corporelles	981,00		
21848	-Autres matériel de bureau et mobiliers	800,00		
2188	-Autres immobilisations corporelles	181,00		
Fonctionnement		534 276,57	-	304 501,05
011	Charges à caractère général	187 049,57	-	29 746,80
60622	Carburants	2 000,00	-	552,26
60623	Alimentation			138,86
60628	Autres fournitures non stockées		-	23,87
6064	Fournitures administratives	1 200,00	-	897,29
6132	Locations immobilières	20 000,00	-	19 434,95
6135	Locations mobilières	6 000,00	-	2 822,33
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	1 000,00	-	640,70
6156	Maintenance	20 000,00	-	-
6161	Multirisques	1 000,00	-	2 305,84
6184	Versement à des organismes de formation	2 000,00	-	500,00
6188	Autres frais divers	124 899,57	-	157,41
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	-	189,75
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	5 000,00	-	-
6231	Annonces et insertions	500,00	-	1 260,00
6232	Fêtes et cérémonies	150,00	-	81,51
6236	Catalogues et imprimés et publications	200,00	-	-
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00		353,90
6257	Receptions	-	-	279,40
6288	Autres charges diverses sur services extérieurs	1 000,00	-	108,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	344 900,00	-	274 427,25
6218	Autre personnel extérieur	105 000,00		103 870,81
6331	Versement de transport	400,00	-	-
6336	Cotisations au C.N.F.P.T. et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	1 900,00	-	1 201,68
64111	Rémunération principale	150 000,00		106 559,41
6451	Cotisations à l' U.R.S.S.A.F.	18 000,00		7 740,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	58 000,00	-	44 222,75
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 000,00	-	7 258,63
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	900,00	-	669,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	-	
6488	Autres charges de personnel	2 500,00	-	2 904,00
022	Dépenses imprévues (dépenses)	2 000,00	-	-
022	Dépenses imprévues	2 000,00	-	-
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	327,00	-	327,00
6811.	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles MO	327,00	-	327,00
Total		535 257,57		304 501,05

**SMN-BUDGET PRINCIPAL-COMPTE ADMINISTRATIF 2017
DETAIL DES RECETTES**

Libellé	Description	Total BP Voté	Reports de 2016	Mandaté
Investissement		327,00	654,00	327,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		654,00	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		654,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	-		
021	Virement de la section de fonctionnement	-		-
040	Opérations d'ordre de transferts en section	327,00		327,00
28184	Autres matériels de bureau et mobiliers	327,00		327,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	-		-
1068	-Excédents de fonctionnement capitalisés	-		-
Fonctionnement		449 383,00	84 893,57	350 161,42
002	Résultat de fonctionnement reporté		84 893,57	
002	Résultat de fonctionnement reporté		84 893,57	
74	Dotations, subventions et participations	449 383,00		350 055,00
7411	Dotation forfaitaire			172 575,00
7473	Participations des Départements	222 239,00		
74748	Autres communes	224 144,00		174 480,00
74758	Autres groupements	3 000,00		3 000,00
O13	Atténuation de charges			58,00
6419	Remboursement sur rémunérations du			58,00
77	Produits exceptionnels	-		48,42
7788	-Autres produits exceptionnels	-		48,42
Total		449 710,00	85 547,57	350 488,42
	Total mandaté + reports 2016			436 035,99

EXERCICE 2017	DEPENSES		RECETTES		RESULTAT (Réalizations)
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES :					
16 - Emprunts	894 400,00	-			
20 - Immobilisations incorporelles	14 810 000,00	1 369 392,68			
21 - Immobilisations corporelles	3 000,00	-			
23 - Immobilisations en cours	132 438 000,00	5 552 261,91			
Sous-total dépenses réelles d'investissement	148 145 400,00	6 921 654,59			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit exercice 2016)	1 689 833,05	-			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	149 835 033,05	6 921 654,59			
RECETTES :					
10 - Dotations, fonds divers et réserves (1068)			1 689 633,05	1 689 633,05	
16 - Emprunts et dettes assimilés			142 388 000,00	8 700 000,00	
23 - Immobilisations corporelles				85 333,69	
Sous-total recettes réelles d'investissement			144 077 633,05	10 474 966,74	
021 - Virement de la section d'exploitation			5 707 400,00	-	
040 - Opérations d'ordres			50 000,00	24 118,34	
Sous-total recettes d'ordre d'investissement			5 757 400,00	24 118,34	
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			149 835 033,05	10 499 085,08	
SECTION D'INVESTISSEMENT	149 835 033,05	6 921 654,59	149 835 033,05	10 499 085,08	3 577 430,49
<i>Excédent cumulé</i>					<i>1 887 797,44</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
I - DEPENSES					
011 - Charges à caractère général	3 534 221,88	116 943,28			
012 - Charges du personnel	335 710,00	295 710,91			
65 - Autres charges de gestion courante	600,00	-			
66 - Charges financières	207 488,71	6 333,34			
67 - Charges exceptionnelles	35 000,00	4 862,20			
022 - Dépenses imprévues de la section d'exploitation	8 000,00	-			
Sous-total dépenses réelles de fonctionnement	4 121 020,59	423 849,73			
023 - Virement à la section d'investissement	5 707 400,00	-			
042-Opérations d'ordre	50 000,00	24 118,34			
Sous-total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 707 400,00	24 118,34			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 828 420,59	447 968,07			
II - RECETTES					
70-Vente de produits fabriqués				5 200,00	
74 - Subventions			4 679 248,71	4 664 546,50	
75-Autres produits de gestion courante				0,64	
Sous-total recettes réelles de fonctionnement			4 679 248,71	4 669 747,14	
002 - Résultat d'exploitation reporté			5 199 171,88	-	
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			9 878 420,59	4 669 747,14	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 828 420,59	447 968,07	9 878 420,59	4 669 747,14	4 221 779,07
<i>Excédent cumulé</i>					<i>9 420 950,95</i>
TOTAL DES 2 SECTIONS	159 663 453,64	7 369 622,66	159 713 453,64	15 168 832,22	7 799 209,56
					<i>Cumul</i>
					<i>Resultats cloture</i>
					<i>11 308 748,39</i>
					<i>Contrôle</i>
					<i>7 799 209,56</i>

Libellé	Description	BP Voté+DM	Mandaté
Investissement		149 835 033,05 €	6 921 654,59
001	Déficit d'investissement reporté	1 689 633,05	
001	Déficit d'investissement reporté	1 689 633,05	
16	emprunts et dettes assimilées	894 400,00	-
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts en euro	894 400,00	-
20	immobilisations incorporelles	14 810 000,00	1 369 392,68
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	14 800 000,00	1 364 501,68
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	4 891,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	-
2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	-
23	immobilisations en cours	132 438 000,00	5 552 261,91
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	132 388 000,00	5 398 445,91
2318	Immobilisations corporelles en cours - Autres immobilisations corporelles		62 400,90
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	50 000,00	91 415,10
Fonctionnement		9 878 420,59	447 968,07
OO2	Excédent d'investissement reporté		
OO2	Excédent d'investissement reporté		
011	Charges à caractère général	3 534 221,88	116 943,28
6061	Achats non stockés de matière et fournitures - Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	5 000,00	281,95
6063	Achats non stockés de matière et fournitures - Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00	95,44
6066	Achats non stockés de matière et fournitures - Carburants	2 000,00	865,10
611	Sous-traitance générale	5 000,00	735,00
6132	Locations, droits de passage et servitudes diverses - Locations immobilières	3 044 721,88	61 359,10
6135	Locations, droits de passage et servitudes diverses - Locations mobilières	5 000,00	1 285,62
6137	Locations, droits de passage et servitudes diverses - Redevances, droits de passage et servitudes di	300 000,00	247,99
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	1 000,00	37,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	50 000,00	18 125,39
6161	Primes d'assurances - Multirisques	30 000,00	517,93
618	Divers	15 000,00	25,00
6226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Honoraires	10 000,00	4 376,40
6231	Publicité, publications, relations publiques - Annonces et insertions	20 000,00	4 664,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	2 000,00	
6251	Déplacements, missions et réceptions - Voyages et déplacements	2 000,00	574,86
6257	Déplacements, missions et réceptions - Réceptions	1 000,00	-
6262	Frais postaux et de télécommunications - Frais de télécommunications	10 000,00	7 010,86
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	2 000,00
6281	Divers - Concours divers (cotisations)	15 000,00	14 425,00
6288	Divers - Autres	500,00	316,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	335 710,00	295 710,91
6218	Personnel extérieur au service - Autre personnel extérieur	265 000,00	251 120,75
6331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Versement de transport	1 000,00	-
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisations au CDG CNFPT	1 000,00	520,65
6411	Rémunérations du personnel - Salaires, appointements, commissions de base	45 000,00	28 195,84
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'URSSAF	15 000,00	8 000,00

Libellé	Description	BP Voté+DM	Mandaté
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	1 600,00	3 730,81
6458	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux autres organismes sociaux	410,00	402,90
6475	Autres charges sociales - Médecine du travail, pharmacie	200,00	-
648	Autres charges de personnel	6 500,00	3 739,96
022	Dépenses imprévues	8 000,00	-
022	Dépenses imprévues - fonctionnement	8 000,00	-
023	Virement à la section d'investissement	5 707 400,00	-
023	Virement à la section d'investissement	5 707 400,00	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	24 118,34
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	50 000,00	24 118,34
65	autres charges de gestion courante	600,00	
6532	Indemnités et frais de mission et de formation des élus - Frais de mission	500,00	-
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	
66	Charges financières	207 488,71	6 333,34
66111	Charges d'intérêts - Intérêts réglés à l'échéance	107 488,71	6 333,34
66112	Charges d'intérêts - Intérêts Rattachement des ICNE	100 000,00	-
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	4 862,20
6711	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	20 000,00	
6712	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 000,00	345,20
6742	Subventions exceptionnelles - Subventions exceptionnelles d'équipement	10 000,00	4 517,00
Total		159 713 453,64	7 369 622,66

Libellé	Description	BP Voté	Virement	Mandaté
Investissement		149 835 033,05	-	10 499 085,08
021	Virement à la section d'exploitation	5 707 400,00	-	-
021	Virement de la section de fonctionnement	5 707 400,00	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	-	24 118,34
28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études	10 000,00		-
2805	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'insertion		-	4 367,00
28051	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions et droits similaires, brevets, licenc	20 000,00		19 751,34
28188	Installation complexe spécialisées	20 000,00	-	-
041	Opérations patrimoniales	-	-	-
2031.	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études MO	-	-	-
238.	Avances et acomptes versés sur commandes MO	-	-	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 689 633,05	-	1 689 633,05
1068	Réserves - Autres réserves	1 689 633,05	-	1 689 633,05
16	emprunts et dettes assimilées	142 388 000,00	-	8 700 000,00
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts en euro	142 388 000,00	-	8 700 000,00
23	immobilisations en cours	-	-	85 333,69
2315	Immobilisation materiel et outillage technique			35 626,90
2318	Immobilisations corporelles en cours - Autres immobilisations corporelles	-	-	34 698,62
238	Avances et acompte versés sur commandes immo coporelles			15 008,17
Fonctionnement		9 878 420,59	-	4 669 747,14
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 199 171,88		
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 199 171,88		
70	Vente de produits fabriqués, prestation de service	-		5 200,00
7083	Subventions d'exploitation	-		5 200,00
74	Locations diverses	4 679 248,71		4 664 546,50
74	Subventions d'exploitation	4 679 248,71		4 664 546,50
75	Autres produits de gestion courante	-		0,64
7588	Autres	-		0,64
Total		159 713 453,64	-	15 168 832,22

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENTE : MADAME LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-03.3
AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2017

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu les résultats du compte administratif 2017

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-03.3 de Madame la Présidente,

Considérant les résultats d'exercice 2017 présentés dans l'annexe 1 à la délibération,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'inscrire les montants au budget primitif 2017, comme suit :

Pour le budget principal

- Affectation sur le compte 002 «résultat de fonctionnement reporté» de 130 553.94 €
- Affectation du résultat positif d'investissement de 981 € au compte 001 de la section d'investissement

Pour le budget annexe

- Affectation de l'excédent de clôture de la section d'exploitation d'un montant de 9 420 950.95 € en recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »
- Inscription en recettes de la section d'investissement sur la ligne budgétaire 001 du solde d'exécution de la section d'investissement de 1 887 797.44 €

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL.

Affiché le : **12 AVR. 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-03-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENCE : Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-04.1
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Seine-Maritime Numérique,

Vu le Règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-04.1 de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité, approuve les orientations présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2018.

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	11	6
Nombre de membres représentés	0	1
Nombre de suffrage par délégué	1	1.8

VOTES	
Nombre de voix « pour »	Unanimité
Nombre de voix « contre »	0
Absentions	0

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL

Affiché le : **12 AVR. 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-04-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018



BILAN 2017 / ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS

La poursuite de la première phase de déploiement et des montées en débit

La première phase des travaux de déploiement de la fibre se poursuit sur le territoire de Caux Seine-Agglomération, ainsi que sur les Communautés de communes (périmètre avant SDCI) de Valmont, Pays Neufchâtelois, Varenne et Scie et Caux Austreberthe, constituant les sept premières plaques de réalisation du réseau très haut débit.

Sur ce programme, pour 2017, le Syndicat a engagé près d'1 M€ pour les études et 1.6 M€ pour les travaux relatifs à la fibre.

Parallèlement, Seine-Maritime Numérique réalise son programme d'opérations de montée en débit (3.6 M€ de travaux en 2017), qui s'achèvera à la mi-2018. Au total, 46 sites auront été ouverts et inaugurés, pour un montant total d'investissements de 7,6 M€, qui permettront aux habitants d'accéder au haut débit.

Un déploiement de la fibre à l'échelle départementale au-delà de 2019

Seine-Maritime Numérique a annoncé l'accélération de la seconde phase de son programme de déploiement de la fibre, pour viser un déploiement 100% fibre d'ici 2023/2024 au lieu de 2030, voire plus rapidement selon l'avancement des travaux (2021).

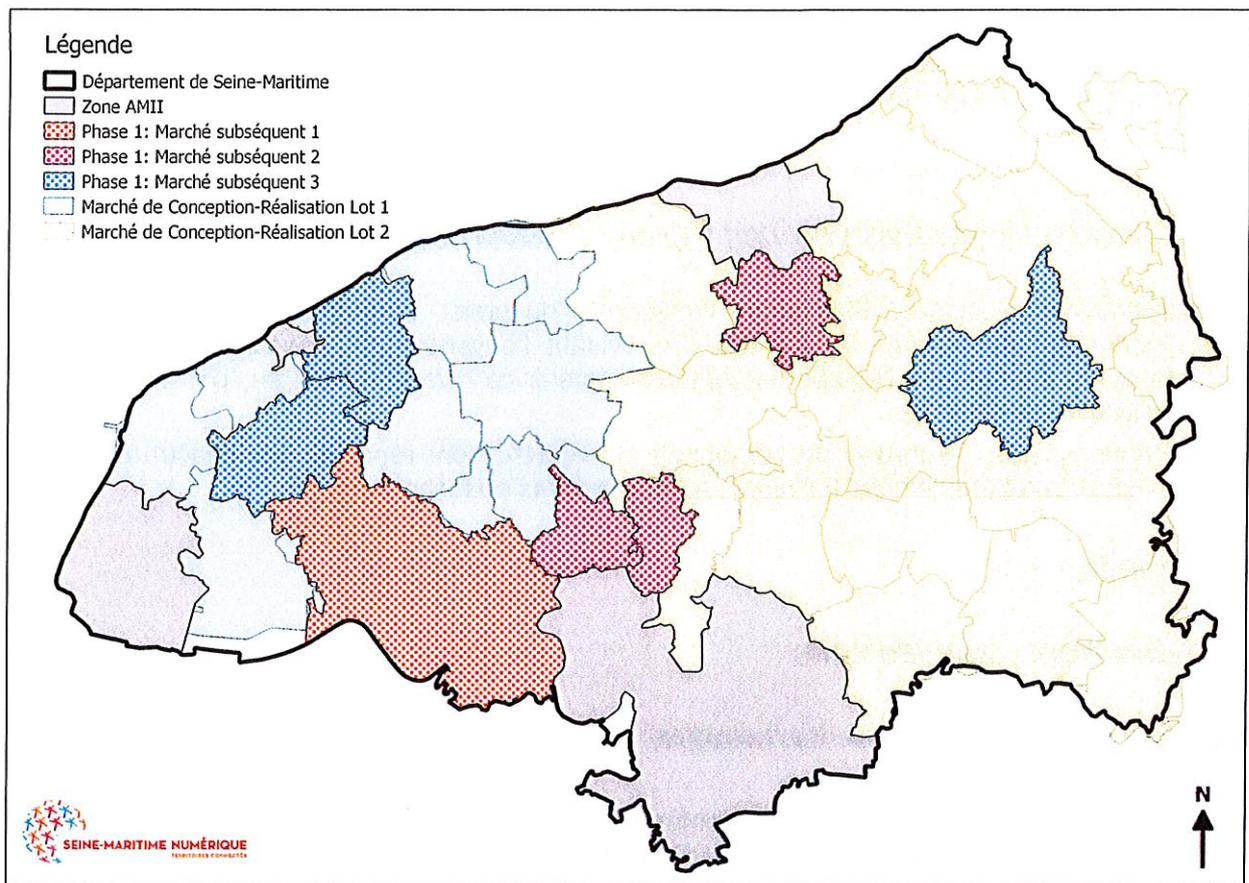
Le projet complet représente un investissement de 257 M€, montant optimisé puisqu'initialement estimé à 360 M€ à la création du Syndicat.

Pour la réalisation de ce programme ambitieux, près de vingt-cinq marchés publics ont été passés et sont en cours d'exécution.

Maître d'œuvre (1)	Maîtrise d'œuvre (2)	Maîtrise d'œuvre (3)	concepteur-réalisateur (4)	concepteur-réalisateur (5)
Safège	Setics / Sogeti	Setics / Sogeti	Spie / Circet / Ineo	Axione / Bouygues
notifié en novembre 2015	notifié en mai 2016	notifié en juillet 2016		
Travaux fibre optique	Travaux fibre et génie civil	Travaux fibre et génie civil		
Ineo / Sade / Sogetrel				
Travaux génie civil	Axione / Bouygues	Axians / Sogea / Spie		
Bouygues Énergie et Services				
notifié en juillet 2016	notifié en juillet 2017	notifié en juillet 2017	notifié en février 2018	notifié en février 2018
30 000 lignes	20 000 lignes	20 000 lignes	60 000 lignes	100 000 lignes

Le découpage du territoire départemental figure le secteur d'intervention des prestataires titulaires des marchés publics du Syndicat, permettant une réalisation concomitante des prestations afin de couvrir l'intégralité du territoire.

La Commission d'appel d'offres 29 janvier 2018 a attribué un marché de conception-réalisation scindé en deux lots pour un montant de près de 120 M€, permettant désormais d'optimiser le déploiement à une échelle départementale.



Signé puis notifié fin février 2018, ce marché public donne lieu actuellement à des réunions de travail avec les entreprises titulaires afin de définir le calendrier des réalisations et donc des livraisons de prises au délégataire en charge de leur exploitation.

Le plan de financement du projet intègre désormais l'ensemble de ces ambitions, pour des montants d'investissements pluriannuels ajustés comme suit :

Types d'investissements	Montants (k€)
Réseau de collecte	7 214
Réseau de desserte	215 266
Subvention raccordements	17 300
Sites prioritaires	6 440
Montée en débit	7 677
Inclusion numérique	1 900
Études	1 000
Total	256 796

Le plan d'investissements est ainsi passé de 360 M€ à 257 M€ et le prix à la prise, de 1056 € à 930 €.

Pour 2018, le Syndicat prévoit la réalisation de 12 000 prises. Ce volume prévisionnel fait l'objet d'un travail avec les titulaires des marchés précités, pour établir un calendrier de réalisation plus précis et un zonage, qui pourra être présenté lors d'un prochain Comité Syndical.

ADAPTATION DE L'ORGANISATION DE L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Compte-tenu des objectifs à tenir et de l'envergure du projet, il semble cohérent d'ajuster le dimensionnement de l'équipe du Syndicat, en visant l'ouverture de postes complémentaires supports et d'un renfort de l'équipe technique adapté à ce niveau d'activités, par comparaison avec des structures similaires.

Il est à noter que les dépenses de personnels du SMN76 sont réparties sur chacun des deux budgets, selon la nature de leurs fonctions, administratives ou techniques.

RESSOURCES

PARTICIPATIONS, SUBVENTIONS

Optimisation des participations des membres

Le financement des opérations d'investissements présentées ci-dessus, destinées à lutter contre la fracture numérique, est assuré à 50% par le Département et à 50% par les EPCI membres, le Syndicat n'ayant pas de ressource propre.

Sur le budget principal, la cotisation syndicale de base est fixée à 0,45 € par habitant en zone T1 et 0,03€ par habitant en zone T2 AMII. Il est proposé de maintenir ces montants, fixés initialement en 2014, pour l'exercice 2018.

Sur le budget annexe, les participations des membres du Syndicat au projet est désormais assise sur un coût unique à la prise de 10.88 €, incluant une optimisation des frais financiers.

En moyenne, ce coût à la prise représente un coût de 6 € par habitant sur l'ensemble des territoires membres.

Contractualisation des subventions

L'engagement de la Région à subventionner le projet du Syndicat a fait l'objet d'une convention actant un montant de 21 M€, dont un premier versement d'un millions a été effectué début 2018, et cette dernière a annoncé un soutien de 31 M€ complémentaires qu'il conviendra de formaliser rapidement.

La Missions Très Haut Débit a délivré un accord préalable de principe concernant son soutien à la première phase de notre projet à hauteur de 34 M€ et le dossier pour la seconde phase du projet est en cours de dépôt, visant un montant total de subvention entre 55 et 65 M€.

Il est à noter que le Syndicat porte l'ensemble des investissements pour le compte de ses membres et avance l'ensemble des subventions qui seront versées au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Il importe donc d'assurer une trésorerie permettant de couvrir ces avances et la réalisation des études et travaux, à ajuster par la souscription d'emprunts au fur et à mesure de l'avancement des projets.

RECETTES COMMERCIALES

D'autres recettes intégreront le budget du Syndicat dans la phase 1, puisque le futur délégataire versera une redevance estimée à 125 M€ sur l'ensemble du programme, dont les montants sont proportionnels au volume et au calendrier de livraison des prises.

Par ailleurs, la partie concessive de la future délégation de service public, portant sur les raccordements finals des utilisateurs, est estimée à 17 M€ et suivra la commercialisation par le délégataire, des prises livrées par le Syndicat.

EMPRUNT : GESTION OPERATIONNELLE DE LA DETTE

Le besoin global de financement du projet s'élève à 132 M€, dont un besoin de trésorerie de 37 M€ et de financement à long terme de 95 M€.

Deux emprunts sont déjà en cours d'exécution pour un montant de 19 M€.

Ces premiers emprunts seront utilement complétés par des emprunts auprès de la CDC pour lequel un dossier a été déposé à hauteur de 33 M€, et auprès d'autres établissements bancaires, au fur et à mesure de la survenance des besoins et des opportunités offertes sur les marchés financiers, dans le contexte d'optimisation du programme de déploiement développé ci-avant.

Telles sont les orientations budgétaires 2018 sur lesquelles le projet de budget primitif sera présenté au vote d'un prochain Comité Syndical.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENTE : MME LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-04.2

PLAN DE FINANCEMENT DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE DE LA SEINE-MARITIME :
ACTUALISATION ET AVENANT À LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération du 10 mars 2016 approuvant le premier plan de financement,

Vu la délibération du 15 novembre 2017 approuvant le plan de financement prévisionnel 100 % fibre,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-04.2.1 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- Valide l'actualisation du plan de financement du Réseau d'Initiative Publique de la Seine-Maritime présenté en annexe 1 et 2, et donne délégation à Madame la Présidente pour signer tout acte administratif y afférent
- Autorise Madame la Présidente, au vu du plan de financement actualisé présenté en annexe 2, à engager et finaliser les négociations relatives à un avenant à la délégation de service public passée avec la Société SFR Collectivités

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL,
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-04-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

Affiché le : 12 AVR. 2018

Dépenses HT (k€)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
Total	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	
Collecte	7 214	277	924	1 816	4 197	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Desserte	185 924	567	7 670	31 557	23 842	26 139	32 545	32 545	27 041	4 017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention DSP	14 841	-	-	-	129	861	1 528	2 115	3 018	2 410	3 142	1 070	81	81	81	81	81	81	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sites prioritaires	6 440	-	2 000	2 200	1 500	740	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Med FTTN	7 677	115	4 397	3 165	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inclusion	1 900	-	500	500	500	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etudes	1 000	300	400	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (A)	224 996	1 259	15 891	39 539	30 168	28 140	34 074	34 661	30 059	6 427	3 142	1 070	81																							
Subventions publiques (k€)	Total	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049
FSN	54 470	-	-	-	11 320	9 167	9 484	9 764	10 194	2 498	1 496	509	39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Région	43 738	-	-	5 520	5 520	5 520	5 500	5 420	5 420	5 420	5 420	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CD76	3 675	2 102	621	514	439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EPCI	5 237	2 135	1 445	1 032	625	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (B)	107 120	4 237	2 065	7 066	17 903	14 686	14 984	15 183	15 613	7 918	6 915	509	39	-																						
Solde (B)-(A)	- 117 876	2 978	- 13 826	- 32 472	- 12 265	- 13 454	- 19 090	- 19 477	- 14 445	1 491	3 773	- 561	43	81																						
Cumul	2 978	- 10 847	- 43 320	- 55 584	- 69 038	- 88 127	- 107 604	- 122 050	- 120 559	- 116 785	- 117 346	- 117 389	- 117 470	- 117 551	- 117 632	- 117 713	- 117 794	- 117 876																		
Emprunts bancaires																																				
préfinançant les parts CD et EPCI																																				
Tirage (C1)	78 563	-	-	17 644	10 903	10 194	12 522	12 738	11 046	2 362	1 155	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annuité (C2)	103 578	-	-	930	1 505	2 043	2 703	3 375	3 958	4 082	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143	4 143
Prêt de trésorerie																																				
Tirage (C3)	26 000	-	26 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annuité (C4)	30 956	-	-	1 779	2 335	2 291	2 248	2 205	2 161	2 118	2 075	2 031	1 988	1 945	1 901	1 858	1 815	1 771	436	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Redevance (D)	121 320	-	-	1 780	6 510	7 989	10 309	11 359	14 208	7 001	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651
Solde	- 26 526	2 978	12 174	- 15 759	1 308	396	- 1 210	- 960	4 690	4 654	4 362	- 1 084	- 522	- 518	- 474	- 431	- 388	- 344	991	1 508	1 508	- 4 143														
(B)-(A)+(C1)-(C2)+(C3)-(C4)+(D)	2 978	15 153	- 606	703	1 098	- 112	- 1 072	3 619	8 273	12 634	11 550	11 028	10 510	10 036	9 605	9 218	8 873	9 864	11 372	12 880	8 737	4 594	451	- 3 692	- 7 835	- 11 978	- 16 121	- 19 334	- 21 972	- 24 072	- 25 512	- 26 280	- 26 465	- 26 526		
Subventions en annuités (E)	103 578	-	-	218	979	1 741	2 502	3 264	4 026	4 143	3 926	3 164	2 402	1 641	879																					
dont CD	53 302	-	-	112	504	896	1 288	1 680	2 072	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 132	2 020	1 628	1 236	844		
dont EPCI	50 275	-	-	106	475	845	1 215	1 584	1 954	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	2 011	1 905	1 536	1 166	796	427		
Solde	77 052	2 978	12 174	- 15 541	2 287	2 136	1 293	2 304	8 716	8 797	8 505	3 059	3 621	3 625	3 669	3 712	3 755	3 799	5 134	5 651	5 651	-	713	526	302											
(B)-(A)+(C1)-(C2)+(C3)-(C4)+(D)+(E)+(F1)-(F2)	2 978	15 153	- 388	1 899	4 036	5 328	7 632	16 348	25 145	33 650	36 709	40 330	43 956	47 624	51 336	55 092	58 891	64 025	69 676	75 327	76 040	76 566	76 868	77 069	77 181											
Emprunt bancaire																																				
Tirage (F1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Annuité (F2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Solde	77 052	2 978	12 174	- 15 541	2 28																															

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	
Dépenses HT (k€)																																				
Collecte	7 214	277	924	1 816	4 197	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Desserte	215 266	567	7 670	31 557	31 694	65 353	61 495	16 930	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention DSP	17 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sites prioritaires	6 440	-	2 000	2 200	1 500	740	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MeD FTTN	7 677	115	4 397	3 165	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Inclusion	1 900	-	500	500	500	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Etudes	1 000	300	400	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total (A)	256 796	1 259	15 891	39 539	37 891	67 482	63 024	19 259	4 072	2 809	3 663	1 247	95																							
Subventions publiques (k€)																																				
Total	62 859	-	-	-	6 008	24 690	19 766	6 737	1 998	1 337	1 743	594	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
FSN	52 000	-	-	6 553	6 553	6 553	6 533	6 453	6 453	6 453	6 453	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Région	10 859	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CD76	3 675	2 102	621	514	439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
EPCI	5 237	2 135	1 445	1 032	625	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total (B)	123 771	4 237	2 065	8 099	13 624	31 243	26 298	13 190	8 391	7 790	8 196	594	45	-																						
Financement par emprunt porte par SMN - Finance par subventions en annuités																																				
Solde (B)-(A)	133 026	2 978	13 826	31 440	24 267	36 239	36 726	6 059	4 319	4 981	4 533	654	50	95																						
Cumul	2 978	10 847	42 287	66 554	102 793	139 518	145 587	141 269	136 288	131 755	132 408	132 458	132 552	132 647	132 742	132 836	132 931	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	133 026	
Emprunts bancaires préfinançant les parts CD et EPCI																																				
Tirage (C1)	95 088	-	-	18 610	14 494	26 003	24 430	7 465	1 578	1 089	1 420	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Annuité (C2)	125 364	-	-	981	1 746	3 117	4 405	4 799	4 882	4 940	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	
Prêt de trésorerie																																				
Tirage (C3)	37 000	-	27 000	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Annuité (C4)	44 053	-	-	1 848	3 109	3 277	3 216	3 154	3 092	3 031	2 969	2 907	2 846	2 784	2 722	2 661	2 599	2 537	1 134	168	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Redevance (D)	125 534	-	-	4 324	20 806	21 287	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	5 651	
Solde	44 821	2 978	13 174	5 659	10 303	4 175	1 370	906	3 574	3 750	3 621	2 924	2 259	2 242	2 180	2 119	2 057	1 995	592	469	637	5 015														
(B)-(A)+(C1)-(C2)+(C3)-(C4)+(D)	2 978	16 153	10 494	191	4 365	5 736	4 830	8 404	12 154	15 775	12 851	10 592	8 350	6 170	4 051	1 994	1	593	124	513	4 502	9 517	14 531	19 546	24 560	29 575	34 589	38 623	41 891	43 789	44 398	44 614	44 746	44 821		
Subventions en annuités (E)	125 364	-	-	549	2 761	4 500	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015	5 015		
dont CD	64 514	-	-	282	1 421	2 316	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581	2 581		
dont EPCI	60 850	-	-	266	1 340	2 184	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434	2 434		
Solde	80 543	2 978	13 174	5 659	9 755	6 936	5 871	4 109	8 588	8 765	8 635	2 090	2 756	2 773	2 834	2 896	2 958	3 019	4 423	5 483	5 651	-														
(B)-(A)+(C1)-(C2)+(C3)-(C4)+(D)+(E)	2 978	16 153	10 494	739	7 675	13 546	17 655	26 244	35 008	43 644	45 734	48 490	51 263	54 097	56 993	59 950	62 970	67 392	72 876	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527	78 527		
Emprunt bancaire																																				
Tirage (F1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Annuité (F2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Solde	80 543	2 978	13 174	5 659	9 755	6 936	5 871	4 109	8 588	8 765	8 635	2 090	2 756	2 773	2 834	2 896	2 958	3 019	4 423	5 483	5 651	-														
(B)-(A)+(C1)-(C2)+(C3)-(C4)+(D)+(E)+(F1)+(F2)	2 978	16 153	10 494	739	7 675	13 546	17 655	26 244	35 008	43 644	45 734																									

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENCE : Mme Virginie LUCOT AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-04.3

ORGANISATION DES SERVICES DE SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu Décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du syndicat mixte Seine-Maritime numérique,

Vu le règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Vu l'accélération du projet de déploiement de la fibre optique en Seine-Maritime,

Vu la saisine préalable du Comité technique paritaire du Centre de gestion,

Ayant eu communication préalable du rapport n°2018-17-04.3,

Considérant que le quorum est atteint,

À l'unanimité,

- Approuve le principe d'organisation des services de Seine-Maritime numérique tel que présenté en annexe 1,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- Autorise Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires à la mise en place de l'organisation des services,

0105 AVRIL 18

- Acte de modifier comme suit le tableau des effectifs du Syndicat :

Tableau des effectifs de Seine-Maritime Numérique au 22 mars 2018			
Fonctions	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Conseil et expertise			
Conseiller technique auprès de la Présidente	HC	0.20	0
Administratif ou technique			
Ingénieur en Chef / Directeur /Administrateur territorial	A+	1	0
Chargé des relations membres et public			
Ingénieur/attaché	A	1	0
Administratif			
Attaché/attaché principal	A	1	1
Rédacteur	B	2	1
Adjoint administratif	C	1	1
Technique			
Ingénieur/Ingénieur principal	A	5	4
Technicien	B	3	1

- Délègue à Madame la Présidente l'ouverture des postes nécessaires, le lancement des procédures de recrutement des agents et la nomination des agents aux postes concernés

- Autorise Madame la Présidente à signer tout acte administratif y afférent

La Présidente
de Seine-Maritime numérique



Virginie LUCOT-AVRIL

Affiché le : **1 2 AVR. 2018**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-04-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2018

PRÉSIDENCE : MADAME LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DÉLIBÉRATION N° 2018-17-04.4

AJUSTEMENT DES REGLES D'AMORTISSEMENT

Le Comité syndical,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 20 février 2014 adoptant le règlement budgétaire et financier du Syndicat Mixte,

Vu la délibération du Comité Syndical du 13 février 2015 ajustant les règles d'amortissement,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2018-17-04.4 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité :

- Approuve, pour le budget annexe, le principe d'un amortissement d'un an pour les frais d'insertion et pour les plans fournis par les gestionnaires de réseaux, nécessaires à la réalisation des travaux.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL

Affiché le : 12 AVR. 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20180322-2018-17-04-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018

Annexe à la délibération n°2018-17-04.4
Ajustement des règles d'amortissement

Type de biens	Durée d'amortissement
Budget principal	
Frais d'études	5 ans
Logiciels et licences	2 ans
Matériels informatiques	3 ans
Mobiliers de bureau	10 ans
Frais d'insertion	1 an
Budget annexe	
Frais d'études	5 ans
Logiciels et licences	2 ans
Matériels informatiques	3 ans
Mobiliers de bureau	10 ans
Génie civil (dont fourreaux)	40 ans
Câbles (fibre optique) déployés dans les fourreaux	25 ans
Câbles déployés sur supports aériens	15 ans
Équipements radio (émetteurs) et équipements de rue (armoires)	10 ans
Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	10 ans
Frais d'insertion	1 an
Plans de réseaux	1 an